

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0828 du 22/07/2021**

Arrêté du 19 juillet 2021

ARRETE PORTANT FIN DE DETACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE  
D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT A LA DIRECTION GENERALE  
DES FINANCES PUBLIQUES, AU TITRE DE L'ANNEE 2021

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte fin de détachement dans l'emploi de chef de service comptable d'un administrateur des Finances publiques adjoint à la Direction générale des Finances publiques, au titre de l'année 2021.

Date d'application : 01/09/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT  
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**



**ARRÊTÉ**

portant fin de détachement dans l'emploi de chef de service comptable d'un administrateur des Finances publiques adjoint  
à la Direction générale des Finances publiques, au titre de l'année 2021

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 17 juin 2021 relatif au classement des postes comptables et d'emplois de chef de service comptables à la Direction générale des Finances publiques :

**ARRÊTE :**

**Article premier :**

A la suite de la fermeture de son poste comptable, il est mis fin au détachement dans le statut d'emploi de chef de service comptable du cadre dont le nom suit, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

N° DGFIP	Prénom	Nom d'usage	Ancienne affectation		Nouvelle affectation		CSRH	Grade échelon	Date d'effet
131588	PASCAL	THEVENET	DDFIP HAUT-RHIN	TS MULHOUSE MUNICIPALE	DDFIP HAUT-RHIN	DIRECTION	57	Administrateur des Finances publiques adjoint	01/09/2021

**Article 2 :**

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 19 JUILLET 2021

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,  
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756